

UNE ENQUÊTE POUR MESURER LA PAUVRETÉ EN FRANCE ET DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS

L'enquête sur les ressources et les conditions de vie interroge les ménages sur leurs revenus, leur situation financière, mais aussi leur emploi, leur bien-être ou encore leur santé. Elle permet notamment de mieux comprendre les situations de pauvreté et d'exclusion sociale, et de mesurer les inégalités de ressources

... CONDUITE DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE



Définie par un règlement européen, l'enquête est conduite dans l'ensemble des pays européens. En France, elle est réalisée par l'Insee.

► POURQUOI VOUS ?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger tout le monde. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements est donc tiré aléatoirement. Le vôtre en fait partie.

Vous avez déjà répondu à l'enquête ? Vous faites partie des ménages réinterrogés pour comprendre l'évolution des situations.

► VOTRE RÉPONSE EST ESSENTIELLE

Quelles que soient vos ressources et conditions de vie, votre réponse est primordiale pour que la diversité des situations et des modes de vie soit prise en compte.

► VOS DONNÉES SONT ANONYMES, VOS RÉPONSES PROTÉGÉES



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee et seulement à des fins d'études statistiques.

► VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...

En France, 15,6 % des personnes sont pauvres en 2021, c'est moins que dans l'ensemble de l'Europe.



Taux de pauvreté monétaire en 2021



14 % des personnes sont en situation de **pauvreté matérielle et sociale** en France métropolitaine en 2022 parce qu'elles cumulent plusieurs difficultés financières (par exemple : l'impossibilité de s'acheter des vêtements neufs, de chauffer suffisamment son logement, ou de partir une semaine en vacances par an).



Parmi elles, seules **4 personnes sur 10** se sentent **heureuses** « tout le temps » ou « la plupart du temps », contre 7 personnes sur 10 pour les personnes qui ne sont pas en situation de privation matérielle et sociale.

Retrouvez les informations sur cette enquête sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Services > Répondre à une enquête de l'Insee > Enquêtes auprès des particuliers
> Présentation des enquêtes auprès des particuliers

Comment se déroule l'enquête ?

L'ENQUÊTE SE DÉROULE CHAQUE ANNÉE DE FÉVRIER À MARS

► Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite.



► L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé. Il est tenu au **secret professionnel** et est muni d'une **carte professionnelle**.



Toutes les personnes de plus de 16 ans de votre foyer seront interrogées. Il est préférable que ces personnes soient présentes lors de l'entretien pour répondre directement aux questions qui leur sont posées.

Vous serez interrogés quatre années consécutives.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur le courrier joint à ce dépliant.